

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1166 du 31 août 2013 | www.libres.org
1981-2013 | 32ème année de parution

Hebdomadaire 1,50€



SOMMAIRE DU N°1166

EDITORIAL : L'Europe des jeunes pp. 1-2

CONJONCTURE : Chômage : la courbe inversée ? pp. 3-4

ACTUALITÉ : La non-réforme p. 4 - La réforme qui tue p. 5 - Syrie : le bluff occidental p. 5

DEMANDEZ LE PROGRAMME : p. 6-7

LU POUR VOUS : livres, articles et sites p. 8

L'Europe des jeunes

Je vous ai souvent parlé de l'Europe, de ses institutions, de ses perspectives. J'aurai l'occasion d'y revenir dans les prochains mois, puisqu'il y aura des élections européennes l'an prochain. Peut-être vont-elles s'organiser autour du pauvre débat gauche / droite, plutôt qu'autour du sens et du destin de l'Europe. Mais sait-on jamais...

En fait, ce qui me pousse à vous entretenir de l'Europe c'est que je viens de terminer à Aix un séminaire accueillant des étudiants européens sur le thème : « l'Europe à l'heure des choix ».

Le premier fait marquant aura été que la dizaine d'étudiants turcs présents avait eu les pires difficultés pour nous rejoindre. La Turquie n'appartient pas à l'Union Européenne, ni à l'espace Schengen. Les jeunes ne peuvent entrer sans visa (souvent payé cher), sans de longues et difficiles démar-

ches auprès de la bureaucratie consulaire. En dépit de l'intervention d'un organisme privé auquel l'Etat turc a délégué certaines formalités, deux étudiants n'ont pu être à temps pour venir à Aix. Nous sommes donc loin d'une Europe sans frontière. Certains m'objecteront que la Turquie n'est pas en Europe, ou pas beaucoup. C'est nier une réalité géographique et surtout balayer d'un revers de main la vocation naturelle de la Turquie : un pont entre Europe et Asie, entre Balkans et Moyen Orient.

Alors l'Europe devrait-elle s'entourer de fils de fer barbelés ?

A travers les réactions des jeunes turcs et des autres, j'ai vu l'attention de ces jeunes aux thèses que notre équipe d'économistes, d'historiens, de philosophes et de juristes ont présentées et mises en discussion. >>

BULLETTIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)
 s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule postale ou électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

sefel

SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

L'Europe des jeunes (suite)

Pour certains (comme les Turcs), ils ont pris les attaques contre l'Etat et le plaidoyer pour la liberté comme une découverte. Beaucoup d'étudiants sont persuadés que non seulement on ne peut se passer de l'Etat mais que l'Etat est bienveillant. J'ai bousculé bien des croyances naïves quand j'ai parlé de Bastiat et de la théorie du « public choice », qui désacralise les dirigeants politiques pour les dépeindre comme ils sont : des hommes comme les autres, recherchant leur intérêt personnel comme tout un chacun, et ayant comme intérêt prioritaire d'être élus ou réélus. C'est dire que les esprits les plus neufs ont été déjà contaminés par le virus dirigiste, parce que dans leur pays on ne connaît que l'Etat Providence, jusqu'à en faire un garant des libertés : écho de la philosophie de Hobbes qui met la liberté entre les mains de l'Etat, ce « Leviathan » qui finit par détruire les droits individuels sans rencontrer la moindre résistance puisqu'il dispose du monopole de la coercition. Mais les jeunes réagissent vite. Quand on leur pose finalement la question : « Voulez-vous un Etat fort à la tête de l'Europe ? » leur réponse est : non !

Parallèlement, ils voient la liberté sous un angle nouveau. Ce n'est pas seulement l'autonomie des choix personnels, voire la licence, c'est une façon de vivre ensemble et de permettre les échanges entre individus, eux-mêmes porteurs de connaissances, de techniques et de cultures différentes.

*“ Le libre échange
rajeunit les peuples ”*

C'est là que l'on trouve la source de la croissance. La liberté fille de la propriété, elle-même fille de l'individualité et mère de la responsabilité. La liberté ce n'est pas non plus la démocratie, quand on réduit la démocratie à une volonté majoritaire exprimée dans un vote. Une Europe des libertés, ce n'est donc pas la possibilité d'élire des députés européens. En ce sens, l'Europe ne souffre pas d'un « déficit démocratique », mais au contraire d'un trop plein électoral. Un trop plein qui provoque, déjà maintenant, une surproduction de règlements et de normes et un supplément d'impôts et de subventions.

Tout cela mérite d'être connu et accepté et d'être diffusé auprès d'un large public dont par priorité celui des jeunes, c'est eux qui vivront dans l'Europe à venir.

*“ Des choix qui
n'ont jamais
été faits ”*

Oui, dites-le autour de vous, l'Europe est à l'heure des choix, ces choix qui n'ont jamais été faits en plus d'un demi-siècle :

- Europe espace ou Europe puissance : liberté de circuler et d'échanger ou gouvernement centralisé et dirigiste ?

- Europe économique ou Europe politique : la création d'un marché avec une concurrence stimulante ou l'émergence d'un nouveau pouvoir administratif et planificateur ?

- Europe ouverte ou Forteresse Europe : acceptant la mondialisation avec ses perspectives et

ses exigences ou pratiquant un protectionnisme en commun ?

- Europe de la diversité ou Harmonisation européenne : enrichie par la comparaison des cultures, des institutions, des entreprises, ou alignée sur une règle unique définie par un gouvernement central ?

Je suis d'ailleurs frappé par l'habit d'Arlequin de certains de nos partis et hommes politiques : les mêmes pestent contre Bruxelles, mais aussi contre la mondialisation, les uns veulent le marché commun et la concurrence mais aussi l'harmonisation européenne, ceux-là même qui plaident pour l'Europe des peuples souhaitent aussi des politiques communes. Vide et incohérence de la pensée ou discours à géométrie électorale variable ?

Pour les libéraux, point de doute : seule une Europe de la liberté permettra d'effacer les erreurs et les nuisances des Etats. Un espace élargi affaiblit le pouvoir politique, qui doit réduire ses interventions et ses dépenses. La passion de Bastiat pour le libre échange venait de sa certitude que seule l'ouverture des frontières permettra d'échapper à la tyrannie du statu quo. Etre jeune, c'est vouloir et pouvoir le changement.

Eclairons les jeunes, restons jeunes.

Jacques Garelo

CHOMAGE : LA COURBE INVERSEE ?

La courbe du chômage devrait s'inverser avant la fin de l'année, le Président Hollande l'a promis. Ce pari peut-il être tenu ou s'agit-il d'un pieux mensonge pour calmer les troupes de gauche et rassurer l'opinion publique ?

Inexorablement, au-delà des fluctuations mensuelles, le chômage continue sa progression. La barre des 10 % de chômeurs a été allègrement franchie. Mais l'indicateur le plus significatif et le plus inquiétant est celui de la destruction nette d'emplois : le nombre d'emplois salariés diminue.

L'explication dominante est qu'il s'agit d'un mauvais moment à passer, lié au ralentissement économique, mais que, dès que la reprise sera assez forte, le chômage diminuera. La réalité est assez différente.

Hausse du chômage et destructions d'emplois

Commençons par rappeler ce que nous indique le nombre de chômeurs. Ce nombre varie suivant la définition, de la catégorie A (personnes n'ayant même pas travaillé une heure dans le mois) jusqu'aux catégories B et C (personnes ayant travaillé plus ou moins longtemps, mais étant sans emploi en fin de mois). Il se situe désormais entre un peu moins de 3,5 millions (définition restrictive) et un peu moins de 5 millions, et même plus de 5 millions si on y ajoute les chômeurs d'outre-mer.

En dépit de l'optimisme du Président de la République, tout le monde s'accorde pour dire que le chômage va continuer à progresser en France. Peu suspect de partialité anti-française, le FMI annonce que la hausse du taux va se poursuivre, atteignant 11,2% fin 2013 et se poursuivra l'an prochain pour culminer à 11,6%.

Mais encore plus inquiétante est la réduction du nombre d'emplois salariés. En effet, le chômage peut augmenter si la population active progresse plus vite que la création d'emplois. Mais là c'est pire, ce sont les destructions d'emplois qui l'emportent sur les créations et le nombre d'emplois salariés diminue, le chômage progressant alors encore plus vite. Au second trimestre 2012, dans le secteur marchand (en données corrigées des variations saisonnières) le nombre d'emplois salariés diminuait de 18 600. La chute était de 40 900 et 41 500 pour les 3ème et

4ème trimestres 2012. Les choses semblaient s'améliorer au premier trimestre 2013, avec une perte de 8 300 emplois, mais la dégradation reprenait pour le second trimestre 2013 : 27 800 emplois salariés marchands de moins.

« Il n'y a qu'à » relancer la croissance !

Pour expliquer cette dégradation, on a en général une explication simple : l'emploi dépend de la production, donc de la croissance. L'emploi se dégrade parce que l'on est en récession ou en faible croissance ; beaucoup « d'experts » expliquent doctement qu'il y a un rythme de croissance à partir duquel le chômage se réduit nécessairement. Pour les keynésiens, il y aurait un lien mécanique entre croissance et emploi. Il suffirait donc d'une bonne relance par la demande (grâce aux dépenses publiques et à une politique monétaire accommodante) pour que la croissance redémarre et que recule le chômage. Cette vue « mécanique » va dans certains pays (les Etats-Unis, et tout récemment le Royaume-Uni) jusqu'à assigner à la politique monétaire un objectif précis : le loyer de l'argent restera faible en Angleterre tant que le taux de chômage sera supérieur à 7%.

Or, d'une part le stimulus par la demande ne relance rien du tout et on a pu observer l'échec de toutes les politiques de relance depuis le début de « la crise », d'autre part, même en cas de

reprise de la croissance cela ne veut pas dire que les entreprises vont se précipiter pour créer des emplois : il y a une inertie dans la « machine » économique : il faut non seulement de la confiance et des incitations pour embaucher, mais aussi des moyens en hommes, en crédits. Est-ce le cas en France ?

L'inertie de la main d'œuvre employée

On peut atteindre le même niveau de production avec plus de main d'œuvre et moins de machines ou l'inverse, avec une main d'œuvre plus ou moins qualifiée, ou avec une productivité plus ou moins élevée. La préférence des entrepreneurs est de faire l'ajustement de la production non pas sur le nombre de personnes employées mais sur leur productivité. Avec les mêmes effectifs on peut faire face aux mauvaises conjonctures (le licenciement sera une ultime mesure, car l'entreprise a investi en formation, en qualification, sur son « capital humain ») comme aux bonnes conjonctures (envisager de nouveaux emplois implique des coûts d'embauche immédiats).

Le facteur travail n'est pas un élément comme les autres : il n'est jamais parfaitement mobile. La rapidité d'adaptation du capital financier est plus rapide que celle du facteur travail. >>

Chômage : la courbe inversée ? (suite)

Sauf à rendre l'affectation à l'emploi obligatoire, comme dans une caserne ou une prison, ce qui se paierait en perte de liberté et de productivité, il existera toujours un taux de chômage naturel encore appelé « frictionnel », que l'on peut évaluer à 2 ou 3% de la population active.

En fait, on oublie un élément essentiel dont nous avons souvent parlé ici : le marché du travail est un marché. Sur un marché, la situation dépend de l'offre, de la demande et du prix. Mais pourquoi ce marché fonctionne-t-il si mal ?

Mobilité et flexibilité

L'explication est le manque de flexibilité. Les rigidités « normales » du marché de l'emploi sont amplifiées par toutes les règles administratives et sociales.

Voyons le côté de l'offre de travail. Lorsque les entreprises ont du mal à licencier, elles hésitent à embaucher ; lorsque la formation est inadaptée, les travailleurs ont du mal à se reconvertir. Lorsque la

concurrence est artificiellement réduite (professions fermées, protectionnisme, services publics,...), les opportunités d'emplois sont plus faibles.

Voyons maintenant le côté de la demande de travail par les chômeurs. Lorsque les coûts de la mobilité sont exorbitants (par exemple lors de la vente et de l'achat d'un logement), la mobilité est réduite d'autant. La flexibilité fait peur, alors qu'elle est une des conditions d'un bon fonctionnement du marché du travail. La recherche d'un emploi est également ralentie par le niveau d'indemnisation du chômage. S'il bénéficie d'une indemnisation suffisante, un chômeur peut retarder sa décision en espérant avoir une occasion de retrouver un emploi qui lui convienne mieux (localisation, métier, confiance dans la durée de l'emploi)

Voyons enfin le prix : la rigidité du coût du travail est un facteur déterminant du chômage : L'existence du SMIC, surtout à un niveau élevé, est un facteur de chômage pour les moins qualifiés, dont les jeunes et les femmes (de

ce côté les choses ont tout de même évolué !), Le poids des charges fiscales et sociales est également déterminant. Il double pratiquement le coût du travail. Au total, si le salaire était flexible et moins élevé, les entreprises continueraient à embaucher et l'emploi se porterait mieux. La fiscalité et parafiscalité et la rigidité du salaire sont des éléments explicatifs essentiels du chômage.

Il n'est pas vrai que la hausse du chômage soit inéluctable « parce que » la croissance n'est pas au rendez-vous. Une telle erreur conduit tout le monde à attendre la croissance les bras croisés, en attendant que « ça change ». La vérité, c'est qu'il y a chômage parce que l'on a détruit le marché du travail, la mobilité du travail comme la flexibilité de son coût. Libérons le marché du travail, réduisons les prélèvements obligatoires et on verra que c'est bon non seulement pour l'emploi, mais aussi pour la croissance. Ici comme ailleurs, c'est la liberté qui est créatrice et les rigidités qui sont destructrices.

Jean Yves NAUDET

La non-réforme

De la gauche à la droite tollé général contre les non-mesures. Mais ensuite ?

Dans son propre camp, Jean Marc Ayraud ne trouve pas beaucoup de soutien. Evidemment les autres de tirer à boulet rouge sur les mesures envisagées : allongement de la durée de cotisations, accroissement immédiat des cotisations tant salariales que patronales. « Non réforme » a commenté Pierre Gattaz, président du Medef, dont l'Université d'Eté s'est déroulée cette semaine. « Le gouvernement a fait le choix de la facilité et de la fiscalité » a-t-il commenté, en rappelant que l'accroissement des charges

sociales diminue encore un peu plus la compétitivité des entreprises françaises et débouche fatalement sur beaucoup plus de chômage : « 0,1 point de cotisation en plus, c'est 5.000 chômeurs en plus à horizon 5 ans et 10.000 à horizon dix ans ».

Naturellement la réforme Ayraud est « paramétrique », c'est-à-dire se contente de bricoler le système par répartition. Faire payer de plus en plus pour donner de moins en moins : l'originalité est spectaculaire ! De plus, les chiffres avancés pour

prévoir le rééquilibrage par un effort soutenu jus-qu'en 2035 sont tout à fait fantaisistes.

Le gouvernement a donc totalement écarté la réforme « systémique » qui seule pourrait sauver les retraites : la capitalisation. Il est temps de tourner la page de la répartition pour amorcer la transition vers la capitalisation, en expliquant aux Français le pourquoi et le comment de cette transition et les bienfaits des comptes épargne retraite que l'ALEPS préconise depuis 35 ans. •

La réforme qui tue

Plus de prison pour 90 % des délinquants : une mesure très « sécuritaire »

Faut-il être aveuglé par l'idéologie, faut-il être irresponsable à ce point ? Madame Tobira et les amis socialistes qui la soutiennent trouvent que le gouvernement n'en a pas fait assez et a cautionné les thèses « sécuritaires » du Front National et de l'UMP.

Pourtant, la réforme pénale en perspective est délirante. Des condamnés pour des délits, même graves, ne seraient plus emprisonnés mais seraient soumis à une « peine de probation ». Cette mesure n'est pas un ajustement mais une révolution. Elle concernerait en effet 110.000 des 120.000 condamnés actuels : tous ceux dont la peine de prison

serait inférieure à 5 ans : une bagatelle ! Du coup, en effet, les prisons pourraient se vider. Mais ce serait bien sûr pour le bien des condamnés et de la société : les délinquants seraient « accompagnés » dans leur « mise à l'épreuve », ils trouveraient un emploi, indemniserait les victimes, bénéficieraient d'un suivi médical et psychologique, et seraient ainsi réinsérés.

Les « sursis de mise à l'épreuve » (SME) existent déjà dans l'arsenal pénal français et ont été largement utilisés à ce jour. Le résultat est un taux de récidive très proche de celui des emprisonnés (celui qui a tué Jacques Blondel à Marignane

la semaine dernière était en SME).

Certes les prisons françaises sont des écoles de criminalité plutôt que de réinsertion. Mais les choses pourraient changer si, comme le préconisent les libéraux, les prisons étaient privatisées et les prisonniers obligés de payer leur pension, donc de s'occuper à un travail rémunérateur. Quant au comportement des juges, il faudrait également privatiser la magistrature, formée aujourd'hui dans une Ecole Nationale à Bordeaux où l'on enseigne que les capitalistes sont plus dangereux que les braqueurs, victimes d'une société injuste. •

Syrie : le bluff occidental

La guerre de Damas n'aura pas lieu. A moins que la France...

Force dramatique et diplomatique : après avoir clamé leur indignation, annoncé une intervention militaire, saisi le Conseil de Sécurité, les gouvernants américains, anglais et français renoncent à toute intervention significative. Ils se contenteront d'accentuer leur pression diplomatique, dont on a vu l'efficacité à ce jour. Au passage Poutine et les Chinois ont rappelé qu'il fallait aussi compter avec eux pour gérer les conflits.

Barak Obama attend maintenant le 9 septembre pour prendre l'avis du Congrès, sans doute négatif. La flottille envoyée au large des côtes syriennes n'a convaincu personne et, aujourd'hui, il n'est plus question d'envoyer des missiles. En Grande Bretagne, David Cameron a subi un cinglant échec au Parlement, dont les membres ont retranscrit l'opposition popu-

laire à une nouvelle aventure irakienne. Reste la France. Avec beaucoup de fermeté et de dignité, le Président Hollande a déclaré que la défection des autres partenaires n'excluait pas une intervention française. Mais il a précisé qu'il ne veut pas destituer El Assad, mais simplement «le punir». Il est vrai qu'en toute logique – pour une fois - nos va-t'en guerre se sont posés la question : que faire après avoir terrassé le dictateur de Bagdad ? Faudrait-il accepter de donner le pouvoir à des terroristes fanatiques qui massacraient Chrétiens et Alaouites ?

La débandade (au sens strict) des Occidentaux aura en tout cas réussi à les discréditer un peu plus encore aux yeux des peuples du Moyen Orient. La guerre de Syrie, comme les évènements en Egypte, en Libye,

sont des guerres civiles. L'Occident a choisi de soutenir Al Qaïda, de livrer des armes aux « démocrates ». Poutine et les Chinois ont choisi l'autre camp. La géopolitique explique ces choix, mais l'humanité n'y trouve pas son compte.

Hélas, les libéraux n'ont rien à proposer dans l'immédiat. Ils savent simplement que les guerres civiles et religieuses n'existent pas quand les pays se donnent des institutions respectueuses des droits individuels et acceptent l'ouverture culturelle aussi bien que commerciale. Dans une zone où la richesse vient de l'exploitation de ressources naturelles et où les droits individuels sont traditionnellement limités, la paix civile est toujours fragile. •

Demandez le Programme

C'est sur les terrains les plus difficiles que l'on attend un programme de gouvernement, et à plus forte raison un projet de société. Or, à côté du chômage, quel est le défi actuel le plus inquiétant ? Assurément celui des retraites. J'ai rappelé la semaine dernière la source des inquiétudes : le système par répartition, qui est explosif – nul n'en doute. Je propose maintenant de vous transporter dans le monde de la capitalisation et de faire la comparaison.

Jacques Garello

Ce que les salariés paient pour leur retraite

Une habitude aussi stupide que nocive a été prise en France, celle qui consiste à distinguer nettement la « part patronale » et la « part salariale » des cotisations pour la retraite. Les « partenaires sociaux » discutent avec fermeté sur l'incidence de la réforme des retraites : va-t-elle alourdir les cotisations des entrepreneurs, ou celles des employés ? En réalité, toutes les cotisations, quelles qu'elles soient, sont prélevées sur la rémunération du salarié. Cette rémunération n'est pas fixée par les négociations sociales, mais par le marché, par le client. C'est lui qui apprécie (qui donne un prix) la valeur ajoutée par l'entreprise, qui inclut la valeur ajoutée par les travailleurs, à côté de la valeur ajoutée par les financiers (crédits empruntés) et de la valeur ajoutée par l'entrepreneur lui-même (ou les actionnaires qui choisissent les gestionnaires de l'entreprise) pour la qualité de la gestion.

Donc, la vraie rémunération du salarié, correspondant à la logique de la production, du contrat de travail et du marché, est la somme du salaire net (ce qu'en fin de compte perçoit le salarié) et de toutes les retenues sur son salaire qu'il s'agisse de cotisations dites « patronales » ou « salariales ».

Cette somme est appelée « salaire complet ».

Obligatoire et public, le système par répartition prive l'assuré de ce salaire complet et lui interdit de disposer librement de son argent. Il est assuré malgré lui, il est « assujéti » à la Sécurité Sociale.

Que représentent ces retenues ?

Dans l'ensemble la moitié de votre salaire complet. Pour la retraite seule, cette retenue est en gros de 200 euros par mois pour un smicard et de 400 euros pour un salaire net de 2.100 euros. En une année, le smicard aura payé environ 2.500 euros pour sa retraite, c'est-à-dire presque deux mois de salaire net !

Ce qui est anormal, c'est que cet argent part tout de suite en fumée. Il n'est pas mis de côté pour le cotisant, il ne rapporte rien, puisqu'il ressort immédiatement des caisses de l'URSSAF pour que les Caisses paient les retraites. Le 9 de chaque mois les caisses se remplissent ; le 12 elles sont vides.

L'argent perdu

Que rapporteraient ces cotisations si elles étaient placées, même à un taux très modeste, dans un compte d'épargne retraite ? Je prends l'exemple du smicard. Si le

smicard place ses 200 euros de cotisations par mois dans son compte à un taux de 3 % l'an, au bout de 40 ans il sera à la tête d'un capital de 350.000 euros. Aujourd'hui, la Sécu lui promet 100.000 euros (si elle n'a pas explosé entre temps). Argent gagné en changeant de système : 250.000 euros.

Autre détail non négligeable : avec un compte épargne retraite, un smicard pourra toucher une retraite supérieure à son dernier salaire. Dans le système par répartition, il en perd au minimum 20%.

Prenons les choses à l'envers : si le smicard veut toucher 100.000 euros quand il partira à la retraite avec un compte d'épargne il lui suffit de verser 57 euros par mois, au lieu des 200 qui lui sont aujourd'hui retenus sur son salaire.

Autre manière encore de voir les choses : il suffit de mettre sur un compte 200 euros par mois pendant 13 ans pour avoir la même retraite que celle de la Sécu, alors qu'aujourd'hui il faut plus de 40 ans de cotisations assurance vieillesse.

Cotiser 40 ans (ou plus) en répartition, ou 13 ans sur un compte d'épargne pour avoir la même retraite : que choisir ? •

Choisir sa retraite

J'insiste sur ce dernier point. En effet le système obligatoire et public que subissent actuellement les Français leur impose un montant de cotisations qui ne tient aucun compte de leurs choix.

Les assurés n'ont aucune liberté de gestion. Par contraste, un compte d'épargne retraite est personnel et on peut y verser ce que l'on veut et quand on veut. Avec 13 ans de cotisation au lieu de 40, on peut répartir l'effort d'épargne en fonction de l'âge, de la situation de famille et de la carrière. Jeune actif, se mettant en ménage, ayant ses premiers enfants, il a beaucoup à dépenser et peu à épargner ; peut-être même va-t-il s'endetter, en particulier pour accéder à la propriété. Je suppose qu'une fois installé et les crédits presque remboursés, il pourra gonfler son compte retraite. D'autre part, une carrière peut connaître des accidents comme des bonds en avant ; on pourra ajuster en conséquence les versements au compte. Enfin, certains sont plus craintifs que d'autres, d'autres prennent des risques, de sorte que certains comptes se rempliront tôt et régulièrement, et d'autres à l'extrême limite et par à-coups. Il est possible d'ailleurs, à tout moment, de savoir où l'on en est, et de modifier sa gestion si c'est jugé nécessaire.

L'assuré accède ainsi à une liberté qui lui donnera le sentiment qu'il travaille réellement pour lui et sa famille, et que les efforts faits trouvent bien leur récompense. Les partisans de la répartition considèrent que ce système a été une « conquête sociale », il me semble

qu'il a surtout été un mode de confiscation et de collectivisation du travail personnel.

Par contraste, on ne manquera pas d'alerter les Français sur les périls et les méfaits de la capitalisation.

La capitalisation : un épouvantail

1° Faillite des fonds de pension : on évoque toujours les mêmes affaires de faillites, en particulier les fonds de pension des sociétés Enron (aux Etats Unis) et Maxwell (en Angleterre). Dans les deux cas les dirigeants ont puisé dans les caisses des fonds de pension et les retraités ont tout perdu. Mais d'une part, il s'agit de fonds d'entreprises (et non pas de fonds financiers) d'autre part, il s'agit d'un vol pur et simple (qui a été pénalement sanctionné). Les voleurs existent dans toutes les professions.

2° Crise financière. Oui, les fonds de pension financiers ont perdu un bon tiers de leur capital durant les années de crise 2008-2010. Mais ils ont pratiquement récupéré leurs pertes depuis lors, et la sécurité d'un fonds s'apprécie à long terme, puisque l'argent est placé et fructifié sur des périodes de 10 ans (faible risque), 20 ans (très faible), ou 30 ans (risque zéro).

3° Faible rapport : les calculs que j'ai proposés ici sur « l'argent perdu » retiennent un taux de rendement réel (hors inflation) de 3% l'an. N'est-ce pas beaucoup dans une économie en faible croissance ? La réponse est ici du même genre : à court terme la rentabilité des placements peut diminuer, mais elle

se reconstitue avec le temps. Plusieurs études sur une très longue période (150 ans aux Etats Unis) font apparaître une rentabilité entre 5 et 9% suivant la composition des portefeuilles (les actions sont plus rentables que les obligations).

4° Laissés pour compte : les gens peuvent être insouciants, ou impécunieux. L'Etat ne doit-il pas les assurer malgré eux ? En fait, la solution est simple : obligation d'avoir une attestation d'assurance (comme pour une voiture) et chèque retraite pour ceux qui n'ont réellement pas les moyens de garnir leur compte avec leur propre épargne. Ce « filet social » doit avoir un caractère exceptionnel.

En fait, l'obstacle essentiel qui se dresse devant la capitalisation, c'est le mot lui-même : il est associé à « l'exploitation capitaliste », qui évoque les dérèglements financiers et les crises boursières. On oublie seulement une chose : c'est qu'un pas décisif a été franchi (à partir du XXIIème siècle) du jour où les gens ont su « capitaliser », c'est-à-dire prévoir leur avenir pour mieux le gérer, alors qu'ils ont été pendant des siècles obligés de vivre au jour le jour, avec un horizon temporel très limité. Quand on est prisonnier du court terme, on ne peut pas faire de projet et on se résigne à prendre ce que l'on a. On vit dans la peur.

Je m'attacherai la semaine prochaine à expliquer pourquoi il est salutaire et facile de passer de la répartition à la capitalisation pour le plus grand bien du plus grand nombre. Seuls les privilégiés nantis de « régimes spéciaux » pourraient y perdre. •



Après l'Etat Providence

Tom Palmer

L'infatigable Tom Palmer, vice-président d'Atlas Foundation for Economic Research, ne cesse de parcourir le monde afin de diffuser les idées libérales à travers conférences et livres. Dans cet esprit, il vient de publier *After the Welfare State* (Jameson Books), un ouvrage collectif de démolition – avant travaux – des structures de l'Etat-providence.

« Les politiciens vous ont volé votre avenir. Vous pouvez le récupérer », nous dit le sous-titre de cet essai auquel ont participé aussi David Beito, Piercamillo Falasca, David Green, Aristide Hatzis, Johan Norberg et Michael Tanner. Les jeunes d'aujourd'hui (et pas seulement) ont été dépossédés de leur droits de liberté et de dignité. Le coupable ? L'Etat-providence, qui prétend s'occuper de tout et qui, en réalité, détruit tout. Longtemps, il a été considéré comme le protecteur et le bienfaiteur de toute une génération. Comme le sauveur de l'économie et le garant des « égalités ». On découvre, malgré les mises en garde répétées des libéraux, que l'Etat qu'on appelle injustement « providence » a débouché sur des catastrophes économiques et à de terribles dérives.

Tom Palmer met d'abord les choses au point. Contrairement à ce qu'on nous a dit (surtout en France), la crise de 2008 n'a pas été une crise du libéralisme ou de la déréglementation financière, mais bel et bien une crise de l'Etat-providence. Ce sont les politiques et l'administration qui ont promis et lancé des programmes de crédit facile afin de rendre tout le monde propriétaire (aux Etats-Unis, on a fixé comme objectif d'avoir 70 % de la population propriétaires). La connivence entre l'Etat, les organismes de crédit et les banques ont fait le reste de la crise...

Toute décision politique est présentée comme une défense de la « solidarité et de l'égalité ». Accorder des subventions est l'un des moteurs de cette politique. On enferme les gens dans la logique des aides publiques : si ce n'est pas moi qui les prend, un autre le fera. Le système de santé à la française est l'exemple type de l'assistanat forcé. L'Etat a le monopole de la santé et ne laisse aucune place à d'autres assurances privées. Le système des retraites par répartition est aussi un excellent exemple car il oblige les actifs à verser de l'argent dans un tonneau percé. Dans de nombreux pays on a transformé les agriculteurs en fonctionnaires. Dès que les prix baissent, les subventions augmentent. Si les prix augmentent, les subventions restent les mêmes...

Toutes ces aides coûtent une fortune aux contribuables. Les gouvernements sont obligés de dépenser beaucoup plus que ce qu'ils reçoivent en produit de l'impôt. Tom Palmer estime à 80.000 milliards de dollars cette différence aux Etats-Unis et à 53.000 milliards en Europe. C'est une dette sur le dos des contribuables...

Très instructifs sont les exemples italien et grec (dommage que la France n'y figure pas). En Italie, l'Etat-providence a confisqué le bel essor de l'économie italienne dans les années 1960. Les politiques ont voulu faire du social en augmentant les aides et en transformant le sud de l'Italie en région d'assistés. C'est aussi l'époque du Brodolini Act (1969) qui instaure la retraite par répartition. La Grèce est devenue l'exemple type de faillite d'un Etat obèse et impotent à la fois. C'est ce que la crise a révélé. Pourtant, le pays avait tout pour réussir car la croissance moyenne y a été 5.2 % entre 1950 et 1980 contre 4.9 % au Japon sur la même période. Mais les subventions européennes et les politiques en ont décidé autrement. Ils en ont fait un pays de fonctionnaires (plus de la moitié de la population) et de tricheurs (sur 17 000 propriétaires de piscines à Athènes, seulement 300 les ont déclarées...). A vouloir aider, on enfonce le pays dans la corruption et l'assistanat. C'est le vrai principe de l'Etat-providence.

Bogdan Calinescu

Tom Palmer, After the Welfare State, Jameson Books, 2013

Première expérience réussie d'un séminaire de formation pour des étudiants qui fourniront demain les cadres de la société européenne. Elargir leur compétence, les amener à réfléchir à la lumière d'une éthique de liberté, de service et de compréhension entre les peuples : voilà les objectifs de ce séminaire d'une semaine.

A reçu cette stimulante et savante formation une vingtaine d'étudiants européens, dont de nombreux turcs, intéressés par le thème : « L'Europe à l'heure des choix ».

Les intervenants de la semaine étaient des universitaires, tels le Pr. Victoria Curzon Price (Genève), Jean Philippe Feldman (Paris), Pierre Garello, Emmanuel Martin et Youcef Maouchi (Aix en Provence). Jacques Garello et Liliane Debros assuraient l'organisation et la liaison avec le Lions Club International.



Avec quelques heures de décalage se tenait à Aix l'Université d'Eté du Parti Libéral Démocrate. Le PLD a été accueilli par Maryse Joassains Mazzini, maire d'Aix en Provence, et le Doyen Gérard Bramoullé. Le Président du PLD, Aurélien Véron, a donné pour objectif principal de cette Université de définir une stratégie en vue des municipales et des européennes, situer le parti par rapport à l'UMP et à l'UDI. Intervenant en clôture de l'Université, Jacques Garello a dit sa satisfaction de voir le libéralisme avoir une expression politique, mais a mis en garde contre le danger de ramener la démocratie au seul verdict des urnes. La démocratie implique la participation de la société civile, l'ALEPS a pour objectif de mobiliser l'opinion publique à travers des forums.



L'Université d'Eté du Medef
qui s'est terminée

hier 30 Août a réuni des patrons apparemment décidés à en découdre, Ecoutez le discours de Denis Kessler, vice-président : de l'extrait d'ultralibéralisme.

https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=wQRI6voIPFo